Document generated on 07/12/2025 3:42 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Une nature habitée

Michèle Dupont-Hébert and Chantal Prud'Homme

Number 124, Spring 2010

URI: https://id.erudit.org/iderudit/62543ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dupont-Hébert, M. & Prud'Homme, C. (2010). Une nature habitée. *Continuité*, (124), 17–20.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UNE NATURE HABITÉE

Union singulière que celle des patrimoines naturel et culturel le long du chemin du Roy, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Portant les traces de la dernière glaciation et du régime seigneurial, le paysage y est constitué d'un long escarpement, de champs cultivés, de friches, de marais littoraux, de milieux boisés, de bâtiments agricoles et de témoins de l'architecture ancienne.

par Michèle Dupont-Hébert et Chantal Prud'Homme

Précieux héritage de la dernière période glaciaire, achevée il y a près de 14 000 ans, un escarpement important traverse le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures d'est en ouest. À partir de la côte à Gagnon, l'escarpement principal s'éloigne graduellement du fleuve, borde le côté nord du chemin du Roy et se prolonge vers l'ouest, jusqu'à Neuville. Comprenant le parc de la Falaise et une partie du parc du Haut-Fond, il modèle le paysage et recèle une riche biodiversité. Une section de ce versant, dont la pente est très abrupte, est reconnue comme un milieu naturel d'intérêt en raison de ses boisés âgés et en bon état. Elle héberge plusieurs peuplements forestiers, dont une hêtraie américaine occupant près de huit hectares, reconnue comme écosystème forestier exceptionnel à cause de sa rareté. S'y trouvent également une magnifique chênaie rouge et plusieurs types d'érablières. Le paysage augustinois est aussi structuré par le Saint-Laurent. La plaine qui longe le chemin du Roy s'étend jusqu'aux rives du fleuve en une succession de trois terrasses peu profondes. Sur près de 10 km, la batture déroule son tapis herbeux et son cortège floristique d'exception. Les sections de rive naturelle contribuent à l'intégrité écologique et à la qualité d'une vaste partie du littoral.

Entre l'eau et la terre

Une batture caractérisée par un haut-fond rocheux, qui s'étend parallèlement à la rive sur environ 2 km, distingue le paysage riverain de Saint-Augustin. Cette section du littoral est en voie d'être reconnue comme

Le fleuve, la plaine, les terrasses et les milieux boisés se marient pour offrir une vue exceptionnelle.
Source : Chantal Prud'Homme

Les battures s'étendent sur environ 10 km. Une partie est en voie d'être reconnue comme aire de conservation pour la faune et la flore.

Source : Audrey Lachance, FQPPN

Près du fleuve, on peut observer la gentiane de Victorin, une espèce végétale qui pousse seulement dans l'estuaire fluvial du Saint-Laurent.

Source : Audrey Lachance, FQPPN

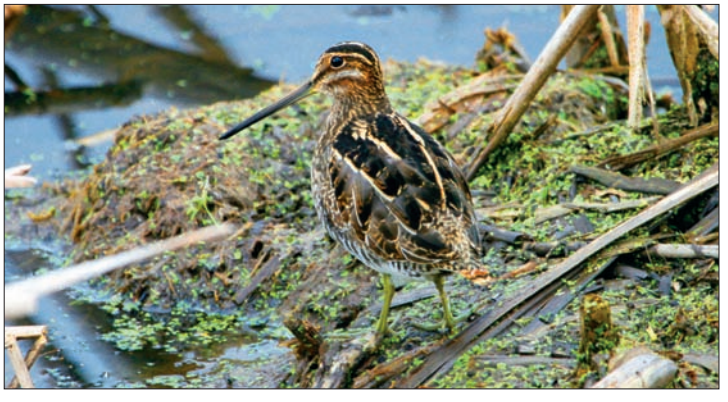

Les marais littoraux de Saint-Augustin-de-Desmaures sont des milieux exceptionnels pour les oiseaux, dont les bécassines.

Source : Pierre Lamothe, FQPPN

aire de conservation pour la faune et la flore. Entre le chenal laurentien et le rivage, la faible topographie a permis le développement d'un remarquable marais intertidal dominé par le scirpe américain. Dans cet environnement extrêmement dynamique, la succession des communautés végétales est déterminée par le jeu quotidien des marées, la durée d'immersion et les extrêmes saisonniers des hautes mers. Y croissent une centaine d'espèces végétales, dont trois sont géographiquement restreintes à l'estuaire du Saint-Laurent : la cicutaire de Victorin, la gentiane de Victorin et le lycope du Saint-Laurent.

En plus d'être agréables à observer, les marais contribuent à améliorer l'état de santé du fleuve. Ils ont notamment la capacité de retenir et d'absorber des quantités considérables de polluants. Ces milieux sont également essentiels à plusieurs espèces fauniques et floristiques. À Saint-Augustin-de-Desmaures, près de 200 espèces d'oiseaux fréquentent les marais littoraux, ce qui en fait une aire de concentration exceptionnelle d'oiseaux aquatiques. Plusieurs espèces de poissons, de moules, d'amphibiens et de mammifères, dont certains en situation précaire, dépendent de cet environnement particulier.

Afin d'assurer la conservation et la gestion adéquate de cet habitat hors du commun, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) a acquis une importante superficie de terrains en bordure du fleuve. À ce jour, les démarches de la FQPPN et de ses partenaires, dont Canards Illimités Canada, ont permis de protéger près de 400 hectares de battures et de boisés riverains, ce qui représente 10 km de rive, soit près de 90 % du littoral augustinois. Situé dans cette aire de conservation protégée, le parc du Haut-Fond est le seul accès public à ce site naturel. D'une superficie de 20 hectares et aménagé dans le respect des principes de conservation des milieux naturels, ce parc est sans doute le secret le mieux gardé de la ville.

Des boisés à protéger

Les milieux boisés se retrouvent le long du littoral du fleuve, sur les pentes fortes entre les terrasses et aux abords des cours d'eau. Ils font aussi partie de l'escarpement et d'exploitations agricoles.

Les milieux boisés représentent un des caractères identitaires dominants du paysage augustinois en bordure du chemin du Roy. Depuis 1938, année des premières photographies aériennes prises à Saint-Augustin, on constate que les 320 hectares de boisés de ferme constituent une des caractéristiques permanentes du paysage. Les érablières matures, dont une grande part possède un bon potentiel acéricole, les marécages couverts d'arbres sur la rive et l'escarpement boisé contribuent à la qualité paysagère des abords du fleuve et des secteurs résidentiels augustinois. Aux limites de Neuville, les friches et les jeunes boisés ont conquis des champs abandonnés par l'agriculture et l'élevage.

Toutefois, comme partout ailleurs, les milieux humides, les rives et les boisés font l'objet d'empiètements grandissants : urbanisation, érosion, agriculture intensive, etc. Entre 1960 et 1975, ces empiètements ont modifié 175 km de rives entre Montréal et Québec. Il est essentiel d'assurer la pérennité des bandes riveraines encore intactes. Heureusement, plusieurs grands propriétaires ont conservé une bande riveraine boisée, plus ou moins large, qui favorise la protection des rives et du littoral. La FQPPN

La Ville et les divers propriétaires déploient de nombreux efforts pour conserver les boisés.
Source : Pierre Forbes, FQPPN

encourage activement la conservation volontaire de ces terres et la gestion saine et durable du secteur riverain.

Les témoins d'un paysage humanisé

Le chemin du Roy témoigne du découpage cadastral hérité du régime seigneurial, comme partout dans la vallée du Saint-Laurent. Le fleuve a influencé la division du territoire de Saint-Augustin en de longues terres étroites qui lui sont perpendiculaires. L'aménagement de ces lots favorisait l'accès au « chemin qui marche » à un plus grand nombre de colons. Les lots concédés derrière cette première bande de terres étaient desservis par des rangs établis parallèlement au fleuve et reliés par des chemins de desserte. Construites sur la ligne de front de chaque rang, les habitations étaient alignées les unes par rapport aux autres.

Ouvert en 1716, le chemin du Roy a été le premier rang de la seigneurie de Maur. Il a vite été intégré au chemin du Roy reliant Québec à Montréal, première route carrossable au Canada dont la construction a été entreprise en 1731. Le tronçon qui traverse le territoire de Saint-Augustin a conservé son tracé sinueux et étroit. Ses ponts de bois, ses clôtures de perches, ses alignements d'arbres, ses anciennes résidences, ses vieux bâtiments de ferme de même que ses champs cultivés gardent encore vivant, mais fragile, ce parcours patrimonial d'intérêt. On y trouve entre autres la maison Quézel, un rare témoin du Régime français, caractéristique par son architecture et sa façade orientée vers le fleuve. Le long du chemin du Roy, deux monuments commémorent aussi les premiers établissements. Une plaque rappelle l'existence de la première chapelle de 1694, alors qu'une croix et une plaque marquent l'emplacement des vestiges de la première église de pierre, bâtie entre 1719 et 1723 dans l'Anse-à-Maheu, près de la côte à Gagnon. Des familles comme les Rochette, les Racette, les Desroches, les Gaboury et les Côté occupent toujours les terres de leurs ancêtres.

À quelques kilomètres de la ville de Québec et malgré de fortes pressions urbaines, Saint-Augustin-de-Desmaures a su conserver une part importante de son patrimoine naturel grâce à la mobilisation de ses citoyens, aux efforts d'organismes de conservation et à la vision des décideurs. Le chemin du Roy représente un maillage étroit entre la biodiversité et l'empreinte laissée par la collectivité. La poursuite des interventions de conservation assurera la pérennité de cette mosaïque d'écosystèmes naturels et de paysages humanisés qui forgent l'identité du paysage augustinois.

Michèle Dupont-Hébert est biologiste à la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel et Chantal Prud'Homme est architecte paysagiste.

Construite avant 1786 et reconnue monument historique, la maison Quézel fait honneur aux premiers habitants du chemin du Roy.
Source : Christian Lemire, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008

Pour en savoir plus

FQPPN : www.fqppn.org
Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec : www.parcsnaturelsquebec.org
Annie Lebel, « Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures. Littoral sous surveillance », *Continuité*, n° 121 (été 2009), p. 48-50.
Chantal Prud'Homme architecte paysagiste, *Analyse du paysage du chemin du Roy, Saint-Augustin-de-Desmaures*, pour la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, 2007, 57 p.

Carte conçue par Denyse Légaré et Paul Labrecque, publiée en 2009, dépliant *En balade avec mamie Augustine*. Carte modifiée par Laframboise Design en 2010.

La Maison de la culture (341, route 138)
Photo : Pierre Forbes, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Îlot paroissial (église, presbytère, cimetière et monument du Sacré-Cœur)

Monument à une famille pionnière
1. Famille Gingras
2. Famille Racette

Calvaire ou croix de chemin

Vestiges de la chapelle du rang des Mines

Monument historique ou bien culturel classé
1. Corpus du calvaire du lac Saint-Augustin (dans le jubé de l'église)
2. Maison Quézel

Ancienne école de rang

Site archéologique
1 à 4. Amérindiens
5. Église (1720-1723) et presbytère (1696) en pierre
6. Moulin banal
7. Potier et briquetier Étienne Robitaille (actif entre 1796 et 1816)
8. Potier Pierre Côté (actif vers 1800 jusqu'en 1811)
9. Épave de l'*Atalante* (coulé en 1760 par trois navires anglais)
10. Épave du *Montréal* (naufragé en 1857)
11. Première chapelle de bois

Quelques bâtiments des Campus intercommunautaires, patrimoine moderne de Saint-Augustin-de-Desmaures. Photo : Benoît Lafrance, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

La bibliothèque Alain-Grandbois (160, rue Jean-Juneau)
Photo : Pierre Forbes, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures